

Séance du 7 juillet 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REPRISE DE LA GESTION DE LA MAISON FRANCE SERVICES PAR LE CCAS DE MONTBELIARD, AFIN D'ASSURER LA CONTINUITE ET LE DEVELOPPEMENT DE CE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE

L'an deux mil vingt-six,
Le sept juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 30 juin 2026, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents 08

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, membres du Conseil Municipal

Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, Mme Christine STOKOBER, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Étaient excusés :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
M. Patrick CANTAT, membre du Conseil Municipal
M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, M. François LEBEAU, membres nommés par le Maire

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Dans le cadre de cette reprise, le CCAS intégrera les missions France Services au sein du pôle cohésion sociale et insertion professionnelle.

Il est prévu d'intégrer dans les missions France Services notre conseillère numérique (Cassandra GROSSOT) et le poste d'aide au conseil numérique (Dominique MARTIN)

Les agents France Services auront pour missions principales :

- Assurer un accueil polyvalent, physique et numérique des usagers ;
- Accompagner les démarches administratives du quotidien (CAF, CPAM, impôts, ANTS, France Travail, etc.) ;

- Favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non-recours ;
- Accompagner les publics dans l'usage des outils numériques et participer à la réduction de la fracture numérique ;
- Animer des permanences et des ateliers collectifs favorisant l'autonomie des usagers ;
- Contribuer à une démarche de veille sociale en lien avec les travailleurs sociaux du CCAS ;
- Orienter les situations vers les dispositifs adaptés (insertion, logement, aides sociales, domiciliation).

Les agents interviendront sur plusieurs sites (CCAS, centre social L'Envol, local aux Batteries du Parc), permettant d'assurer une présence territoriale renforcée et une meilleure accessibilité du service.

Cette reprise des missions France Services répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **Garantir la continuité et la qualité du service public** face à une demande croissante liée à la dématérialisation des démarches ;
- **Renforcer la proximité** du service avec une présence sur plusieurs sites ;
- **Mieux articuler l'accès aux droits et l'accompagnement social**, en lien avec les dispositifs du CCAS (RSA, insertion, logement, inclusion numérique) ;
- **Améliorer la détection des situations de vulnérabilité** et leur orientation ;
- **Respecter les exigences du label France Services**, notamment la présence minimale de deux agents formés ;
- **Optimiser les financements de l'État**, notamment ceux attribués via l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Il est proposé au Conseil d'administration :

- **D'approuver** la reprise des missions France Services par le CCAS de Montbéliard ;
- **D'autoriser** Madame la Directrice du CCAS à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter les présentes dispositions.

Pour	:08
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 15 juillet 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 16 juillet 2026

**Pour la Présidente,
La Vice-Présidente déléguée,**



A.VITALI